

**CONVENTION D'ENGAGEMENT liée à la session 1**

« **Appropriation de la Formation En Situation de Travail- via la démarche pédagogique des Entreprises Sociales Apprenantes** »

ENTRE

**L'Etablissement :**

CHANTIER ecole Île-de-France

6, Rue Arnold Géraux, 93450 L'Île-Saint-Denis

[Contact.iledefrance@chantierecole.org](mailto:Contact.iledefrance@chantierecole.org)

0149290261

Personne référente : Léone Clerc – Animatrice de Réseau Associatif

D'une part :

**Et L'Établissement** (à compléter) :

Nom :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Personne Référente :

D'autre part :

Session 1: « **Appropriation de la Formation En Situation de Travail via la démarche pédagogique des Entreprises Sociales Apprenantes** »

Session préparée aux dates suivantes :

- 28 Février 2019

- 5 Mars 2019

-17 Avril 2019

- 18 Avril 2019

- 4 Juin 2019

Via cette convention, il est convenu ce qui suit :

 CHANTIER ecole Île-de-France :

- S'engage à **organiser les 5 jours de la session**
- S'engage à **réaliser tous documents administratifs** (devis, attestation de réussite ...) en lien avec la session
- S'engage à **prendre en charge les repas des participants à la session**, sur les 5 jours
- S'engage à **dispenser le contenu de la session** et à **fournir des outils de travail** tout au long de cette session

 L'établissement (à compléter) :

- S'engage à **libérer ses salariés pour se rendre aux journées de la session** d'apprentissage
- S'engage à **organiser une transmission en interne** et à **libérer du temps** aux salariés pour le faire, si tous les salariés ne peuvent se rendre aux 5 jours.
- S'engage à **fournir un ordinateur** par binôme de travail, au cours de ces 5 jours
- S'engage à **être représenté**, au cours du 5<sup>ème</sup> jour, **par la direction**, en plus des participants habituels
- S'engage à **payer le montant dû pour la participation à cette session** (100 € par personne).

-

CHANTIER ecole Île-de-France :

L'établissement :